Conseil général
1682 Lovatens

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL
DU MARDI 3 DÉCEMBRE 2024

Le président Monsieur Yvon Pichonnat ouvre la séance à 20h30

1. **Appel :**

   Sont excusés : Boss Emmanuelle, Corthésy Christian, Corthésy Christiane, Kuchen Joël, Pichonnat Julien, Simond Camille

   Sont absents : Golliez Pierre-André, Jegat Thomas, Moret Fatima, Ogay Laurent, Pichonnat Lionel, Simond Anne

   Tous les membres de la Municipalité sont présents

   21 des 33 membres actuels du conseil général participent à la séance.

2. **Lecture du procès-verbal de la séance du 7 mai 2024**

   La secrétaire donne lecture du procès-verbal.

   Discussion :
   Monsieur Xavier Gottraux, demande à ce qu'il soit ajouté la réponse donnée à Madame Emmanuelle Boss pour sa question sur la réforme policière. Le procès-verbal est corrigé dans ce sens.

   Vote :
   L'assemblée accepte le procès-verbal de la séance du 7 mai 2024 par 20 oui et 1 abstention.

3. **Préavis N° 02-2024, Contrôle des habitants**

   Le syndic, Monsieur David Pichonnat donne lecture du préavis (en annexe). Les émoluments du contrôle des habitants n'ayant pas été mis à jour depuis 35 ans, il est nécessaire de les adapter.

   Discussion :

   La parole n'est pas demandée.

   Vote :

   L'assemblée accepte à l'unanimité le préavis N° 02-2024

4. Préavis N° 03-2024, Budget 2025

Le syndic, Monsieur David Pichonnat donne lecture du budget point par point. Il annonce la projection d'un résultat positif de 3'050.00. Les principales différences sont dues à la nouvelle péréquation qui entrera en vigueur au 1er janvier 2025.

Rapport de la commission de gestion (Xavier Gottraux, Pascal Pichonnat et Romain Sudan) du 21 novembre 2024 (en annexe) avec la conclusion suivante :

«…en conséquence, elle recommande au Conseil Général de Lovatens d'approuver ce budget »

Discussion :

Monsieur Yves Pernet, demande si la péréquation tient compte du taux d'endettement de la commune, il lui est répondu par la négative. La péréquation tient compte notamment du point d'impôt, de la surface de la commune, des charges structurelles, ainsi que des besoins spécifiques liés aux infrastructures par exemple.

Vote :

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2025.

4a Motion concernant les rémunérations communale

Monsieur Romain Sudan porte-parole de la commission de gestion propose un nouveau règlement pour les rémunérations des vacations de la commune. Il demande aux membres du conseil général d'accepter le concept et demande à la Municipalité d'adapter les montant ainsi que le cahier des charges. Le conseil sera appelé à voter lors de la prochaine séance du conseil général.

Discussion :

Plusieurs membres prennent la parole pour soutenir ce projet. Monsieur Claude Ogay, soulève que la charge qui repose sur les épaules des membres de la Municipalité et notamment du Syndic est conséquente. Il est important de revoir ces tarifs qui sont maintenant obsolètes.

Monsieur Xavier Gottraux rappelle qu'il est important de garder une partie en forfait car il n'est pas possible de compter chaque moment consacré à la Muncipalité. Par exemple lors de téléphone ou l'envoi de courriel durant la semaine.

Le Président du conseil précise que, lors de cette séance, le conseil doit se prononcer sur le principe du projet, après quoi la Municipalité devra soumettre un projet détaillé et chiffré à votation lors d'une prochaine séance.

Vote :

L'assemblée accepte à l'unanimité la motion déposée par la commission de gestion.

5. Nomination d'un suppléant à l'assemblée générale de l'AISTBV

Le président, rappel que nous avons actuellement un membre du conseil nommé en tant que délégué et que nous devons élire un suppléant.

Monsieur Jean-Claude Jouhet demande si le suppléant ne doit pas être un membre de la municipalité. Il lui est répondu qu'un membre de la municipalité est nommé mais nous devons également nommer un membre du conseil. Monsieur Jean-Claude Jouhet se propose.

L'assemblée accepte par acclamation.

6. Nomination d'un suppléant pour l'AISMLE

Madame Sarah Pichonnat a démissionné, Madame Barbara Duperrex suppléante propose de reprendre la place de déléguée. Madame Mélanie Gavillet se propose comme suppléante.

L'assemblée accepte par acclamation.

7. Communication de la Municipalité

Le Syndic, Monsieur David Pichonnat annonce que Monsieur Julien Pichonnat va reprendre le service de déneigement pour cet hiver. Il rappelle que c'est un poste difficile à repouvoir et que plusieurs personnes ont déclinés le poste notamment car le matériel utilisé pour le déneigement et pour saler les routes s'use rapidement avec ce genre de travail. Il sera probablement nécessaire de trouver des solutions à l'avenir.

Monsieur Cyrille Bugnon donne des nouvelles sur le PACOM (Plan d'Aménagement Communal) qui a pris beaucoup de retard cette année. Une séance devait avoir lieu courant juin entre le canton et la Municipalité, cependant, cette dernière a été déplacée en septembre. La Municipalité espère que l'enquête préalable sera soumise au canton en janvier 2025 avec un retour espéré à fin avril.

Monsieur Nicolas Duperrex annonce que la grande partie des travaux du chemin de Crasset ont été réalisé. Il reste quelques détails ainsi que l'enrobée qui sera posée en mars 2025.

En ce qui concerne les déchets, il nous annonce que le règlement sera revu courant 2025 avec une hausse des taxes afin de couvrir la totalité des charges générées par l'ensemble des déchets.

Monsieur Arthur Lehmann, informe que les horaires de bus vont être modifiés au 16 décembre 2024.

Monsieur Mathurin Pidoux, revient sur la demande qui avait été formulée lors du dernier conseil pour savoir si un autre bureau d'ingénieur avait proposé un projet pour la réfection de notre réseau d'eau. Il informe que la Municipalité a reçu en retour ce projet et qu'il est actuellement en consultation. Il informe également qu'un nouveau règlement sur la distribution des eaux a été soumis à Monsieur Prix à Berne, une fois ce dernier en retour, le conseil sera invité à voter sur ce nouveau règlement. S'il est accepté, des compteurs seront posés.

Monsieur Jean-Claude Jouhet demande si le projet d'interconnexion est encore envisagé. Monsieur Mathurin Pidoux informe que les communes de Billens-Hennens et de Dompierre se sont retirées du projet. Il est difficile de continuer le projet dans ces conditions. Cependant, l'OFCO a convoqué les communes concernées mi-décembre pour faire le point.

8. Dates assemblées du conseil général 2025

Les dates proposées pour les assemblées du conseil 2025 sont le 13 mai 2025 et le 2 décembre 2025. Assurément un conseil sera ajouté en début d'année pour les divers points discutés lors de cette séance.

9. Nommer une commission pour le règlement de l'eau

Le Président, Monsieur Yvon Pichonnat, propose Monsieur Yves Pernet, Monsieur Martin Pichonnat et Madame Marie-Claire Pichonnat. Monsieur Claude Ogay demande s'il est possible de faire partie de cette commission ayant une bonne connaissance du réseau d'eau.

La commission sera donc composée de : Monsieur Yves Pernet, Monsieur Martin Pichonnat et Monsieur Claude Ogay.

L'assemblée accepte par acclamation.

10. Nommer une commission pour le règlement des déchets

Le président, Monsieur Yvon Pichonnat propose Madame Laurine Poncet, Monsieur Claude Ogay et Madame Delphine Jenny.

Monsieur Claude Ogay ayant rejoint la commission pour le règlement de l'eau, il est proposé de le remplacer par Madame Marie-Claire Pichonnat.

La commission sera donc composée de : Madame Laurine Poncet, Madame Marie-Claire Pichonnat et Madame Delphine Jenny.

L'assemblée accepte par acclamation.

11. Divers et propositions individuelles

Monsieur Yves Pernet demande quand les lampadaire défectueux seront réparés, Monsieur Nicolas Duperrex informe que toutes les ampoules vont être changée prochainement et une nacelle sera louée pour l'occasion.

Monsieur Yann Mamin demande si la Municipalité s'est déjà interrogée sur la possibilité d'éteindre une partie des lampadaires pendant la nuit. Il lui est répondu par l'affirmative, le point avait déjà été discuté lors de précédent conseil et il avait été décidé de ne pas y donner suite en raison des coûts trop élevés.

Monsieur Xavier Gottraux demande s'il est possible d'envoyer les procès-verbaux par courriel avant la séance et qu'il ne soit plus lu au début de la séance. Les conseillers acceptent cette demande et le procès-verbal sera à l'avenir transmis par courriel.

Monsieur Romain Sudan informe des prochains évènements organisés par le groupe d'animation.

Le président remercie les membres du conseil pour leur investissement et souhaite une bonne année 2025 à toutes et tous.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h40.

Lovatens, le 3 décembre 2024

Le procès-verbal est approuvé par le conseil général du 11 mars 2025

Au nom du conseil général

Le président : Yvon Pichonnat

Conseil général LOVATENS

La secrétaire : Mélanie Gavillet